



DOSSIER DE PRESSE

Janvier 2010

La voix d'une autre économie

**Le 2 février 2010 : lancement du
1^{er} Mouvement des entrepreneurs sociaux
en France**

Contacts Médias :

Marjolaine Benard / Tél : 01 58 30 55 34 / Mob : 06 30 30 34 84 / Mail : marjolaine.benard@groupe-sos.org

Emmanuelle Cheilan / Tél : 01 49 88 80 59 / Mob : 06 37 25 65 93 / Mail : echeilan@ethiquable.coop



Agenda Presse

2 Février : POINT PRESSE à 14h au Cercle Républicain

Le Mouvement des entrepreneurs sociaux sera **lancé** la veille du Salon des Entrepreneurs de Paris, le 2 février 2010, lors de la première Rencontre nationale à Paris (Cercle Républicain, 5, Avenue de l'Opéra, Paris 75001).

Merci de confirmer votre présence.

Contacts Médias :

Marjolaine Bénard / Tél : 01 58 30 55 34 / Mob : 06 30 30 34 84 / Mail : marjolaine.benard@groupe-sos.org

Emmanuelle Cheilan / Tél : 01 49 88 80 59 / Mob : 06 37 25 65 93 / Mail : echeilan@ethiquable.coop

« **La crise** ne nous rend pas seulement libres **d'imaginer d'autres modèles**, un autre avenir, un autre monde. **Elle nous y oblige.** »

Nicolas Sarkozy, Président de la République

Extrait du discours prononcé à la remise du rapport Stiglitz, sur la mesure de la performance économique et du progrès social, 14/09/09.



*Le Mouvement des entrepreneurs sociaux a une double mission : construire une **communauté** active et ouverte d'entrepreneurs sociaux et d'acteurs partenaires ; porter leurs attentes et leurs solutions dans le **débat public** et les politiques publiques.*

Sommaire :

Edito..... 3

Le Mouvement, mode d'emploi.... 4

Pourquoi un Mouvement des entrepreneurs sociaux..... 6

Zoom sur quatre objectifs du Mouvement en 2010.... 8

Vous avez dit « entrepreneur social ».... 10

Annexe : Chiffres & comparaisons

Entreprises sociales et entreprises classiques.... 13

EDITO

Par Jean-Marc Borello, président du Mouvement et délégué général du Groupe SOS, entreprise sociale de 3000 salariés, active sur de nombreux champs de la solidarité.

« Nous vivons une époque charnière.

La crise amène à réinterroger les modèles économiques dominants et **éclaire sous un jour nouveau les pratiques différentes de l'économie sociale et solidaire**. Pourtant, la petite musique d'un retour au business as usual, certes plus vert et plus social, se fait de plus en plus forte. Pendant ce temps, les problèmes sociaux et écologiques persistent et s'aggravent.

Dans ce contexte, **notre responsabilité est d'agir**, pour donner toute sa place à ces « autres modèles » que le président de la République appelle de ses vœux.

C'est pourquoi nous avons décidé de créer le Mouvement des entrepreneurs sociaux. Objectifs : **nous faire entendre, faire mouvement, changer d'échelle**. Programme ambitieux mais réaliste au vu des défis actuels de la société !

La naissance de ce Mouvement se fait dans un **contexte favorable** : création d'un fonds pour l'entrepreneuriat social et solidaire de 100 M€ (Grand emprunt), mission parlementaire en cours pour le développement du secteur mandatée par le Premier Ministre, venue de M. Yunus au Salon des Entrepreneurs de Paris le 3 février prochain, etc.

Les fondateurs du Mouvement des entrepreneurs sociaux ont **fortement contribué** à toutes ces initiatives.

Le Mouvement se crée pour **amplifier la dynamique** et créer un **environnement réellement favorable** au développement d'une économie plus solidaire.

Nous voulons ainsi **rendre visibles nos attentes et solutions**, pour **peser sur le débat public** et **faire bouger le cadre législatif, institutionnel, culturel** en faveur d'un changement d'échelle de notre secteur. Financement, innovation sociale, labellisation, formation, mesure de l'impact, aides et marchés publics, fiscalité : sur l'ensemble de ces sujets structurants, nous voulons obtenir des avancées fortes.

Le **lancement officiel** du Mouvement des entrepreneurs sociaux aura lieu le 2 février après-midi au Cercle Républicain (Paris) lors d'une **première Rencontre nationale**. 150 personnes seront présentes, entrepreneurs sociaux et partenaires de leur développement.

Notre ambition est forte. Elle fait écho aux attentes des entrepreneurs sociaux. Elle est aussi à la mesure des changements que les crises actuelles appellent.

Notre Mouvement est **ouvert** à toutes celles et ceux qui partagent cette ambition, et qui veulent construire ensemble un nouveau chemin vers un autre mode de développement, plus que jamais nécessaire. »



LE MOUVEMENT, MODE D'EMPLOI

L'origine du Mouvement

Le Mouvement des Entrepreneurs sociaux est né suite aux travaux du Codès (Collectif pour développer l'entrepreneuriat social), think tank informel rassemblant une vingtaine de personnes, animé par l'Avisé¹. Ces acteurs reconnus du développement de l'entrepreneuriat social (entrepreneurs sociaux, acteurs de l'accompagnement et du financement, experts...) se sont réunis pour réfléchir ensemble aux conditions d'un changement d'échelle de cette autre manière d'entreprendre.

Les travaux du Codès se sont concrétisés par la publication d'un **Livre Blanc pour développer l'entrepreneuriat social², associant 100 entrepreneurs sociaux** de tous secteurs et territoires, et rendu public au Salon des Entrepreneurs de Paris, le 4 février 2008.

Cette publication et la mobilisation associée ont donné le point de départ d'une dynamique collective qui s'est concrétisée dans la création du Mouvement.

La création du Mouvement des entrepreneurs sociaux s'inspire aussi de **réussites étrangères**, comme celle de **la SEC (Social Enterprise Coalition)**, créée en 2000 et qui représente aujourd'hui 10 000 entreprises sociales anglaises.

La SEC a fortement contribué à la **mise en place d'un écosystème favorable** à l'entrepreneuriat social au Royaume-Uni : création d'un plan d'actions gouvernemental rattaché au Premier Ministre, fonds Future Builders de 215 M£ pour investir sur l'économie sociale dans les services publics, unités « entreprises sociales » dans les ministères d'intérêt général (Santé par exemple), reconnaissance politique bipartisanne au plus haut niveau.

Les membres du Mouvement

Le Mouvement, constitué en association loi 1901, réunit 2 collèges :

- **Les membres « entrepreneurs sociaux »** : l'entrepreneur social adhérent au Mouvement doit être dirigeant effectif d'entreprise sociale (président, directeur, gérant, PDG, DG...) - celui qui dispose du mandat social ou celui qui « rend compte » de sa gestion devant l'instance de gouvernance de l'entreprise sociale.
- **Les membres « partenaires »** : les personnes physiques ou morales ne pouvant adhérer en tant que membre « entrepreneur social », qui œuvrent à développer l'entrepreneuriat social et qui désirent participer, dans l'intérêt collectif, aux objectifs du Mouvement.

Les administrateurs issus du collège « entrepreneurs sociaux » représentent **au moins 2/3 du CA**. Le Président du Mouvement, nécessairement entrepreneur social, est élu par l'Assemblée générale ordinaire ; son mandat est de trois ans.

¹ www.avise.org

² Livre blanc pour développer l'entrepreneuriat social, 2009 : http://www.avise.org/IMG/pdf/Livre_Blanc_BAT_def-2.pdf



Le **financement** du Mouvement repose sur les cotisations des membres (à terme, au moins 50 % des ressources) et sur les apports de partenaires, publics et privés.

Le Mouvement qui compte à son démarrage une centaine d'adhérents, vise **300 adhérents entrepreneurs sociaux fin 2010** et **1 000 fin 2012**. Son **premier Congrès** se tiendra le 1^{er} juillet prochain à l'Usine (Saint-Denis).

Le Conseil d'administration du Mouvement (jusqu'au Congrès de juillet 2010)

Le président

Jean-Marc Borello, délégué général du Groupe SOS

Les vice-présidents

Jean-Guy Henckel, directeur du Réseau Cocagne

Hugues Sibille, président de l'Avise et de l'Ides

Rémi Roux, gérant de la Scop Ethiquable

Les autres membres du bureau

Trésorière : Barbara Barrois, fondatrice de la Scic Ôkhra

Secrétaire : Christian Valadou, directeur de L'Autre entreprise

Les autres membres du CA

Claude Alphandéry, président d'honneur de France Active et de l'Avise

Patrick Dargent, président d'Aquarèse et du réseau Entreprendre

Michel Dupoirieux, directeur délégué de Scop Entreprises Languedoc-Roussillon

Philippe Frémeaux, président d'Alternatives Economiques

Christian Jacquot, président du Groupe Gare-BTT

Hervé Knecht, président de Flandre Ateliers

Jean-Michel Lécuyer, directeur de la SIFA

Arnaud Mourot, directeur général d'Ashoka France

Antonella Noya

Alain Philippe, président Fondation MACIF

Marc Saint-Olive

Patrick Sapy, délégué national Programme Entrepreneuriat social, réseau Entreprendre.

Virginie Seghers, Conseil, spécialiste RSE et mécénat

Thierry Sibieude, responsable de la Chaire Entrepreneuriat social de l'Essec

POURQUOI UN MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX ?

« Rien n'est plus fort qu'une idée dont l'heure est venue ». Victor Hugo

L'économie sociale et solidaire (ESS), dans laquelle évoluent les entrepreneurs sociaux, vit une **période cruciale**.

Ses réponses n'ont jamais été aussi actuelles (voir p. 10) **mais ne sont pas assez audibles**, ne dépassent pas les cercles d'initiés, car trop défensives, trop abstraites et pas assez porteuses d'un langage de la preuve.

Ses acteurs n'ont jamais été aussi nombreux³ mais ils demeurent dispersés et ne coopèrent pas assez : le sentiment d'appartenance à une même dynamique est encore inégalement développé et relativement faible, les coopérations économiques entre entreprises sociales restent limitées.

La demande pour une autre économie n'a jamais été aussi forte⁴ mais l'offre peine à changer d'échelle : les fonds propres des entreprises sociales sont insuffisants, la culture entrepreneuriale à renforcer, les débouchés commerciaux à élargir.

Le Mouvement des entrepreneurs sociaux se crée pour changer la donne en...

→ ... **Portant une voix nouvelle** du secteur, fondée sur une vision claire et lisible de l'entreprise sociale, mettant en avant des pratiques, incarnées par des entrepreneurs et des solutions aux problèmes de la société.

→ ... **Construisant une communauté active et ouverte d'acteurs de terrain, animés par l'envie de faire mouvement**, transversalement, pour échanger de bonnes pratiques, développer des flux d'affaires et construire des projets pour leur territoire.

→ ... En accélérant la croissance de l'offre, par l'élaboration et la diffusion de **propositions structurantes**, en faveur du développement d'une économie plus solidaire.

³ plus de 200 000 entreprises, plus de 2 millions de salariés, et une croissance des emplois près de trois fois supérieure à la moyenne du secteur privé sur 2001-2006

⁴ 1 Français sur 2 souhaite une transformation profonde du système économique. (Ipsos – Macif, sept. 2009). Et le succès du bio, des Amap, du commerce équitable, de l'épargne solidaire témoignent aussi de la croissance de cette demande.

Des fondateurs du Mouvement témoignent...



« Si les vocations se multiplient, les entrepreneurs sociaux demeurent néanmoins isolés ou cloisonnés dans **des réseaux sectoriels, territoriaux ou statutaires étanches**. Au-delà des différences, il existe pourtant des valeurs communes, des besoins partagés et des synergies à créer. Nous **voulons décroïsonner** ces réseaux, faire que les entrepreneurs sociaux travaillent davantage entre eux, pour **être plus fort et plus audible ensemble**, bref, pour **faire mouvement** ! »

Jean-Guy Henckel, fondateur et directeur des Jardins de Cocagne, Vice-président du Mouvement

« Le potentiel de développement des entreprises sociales est important : sur la consommation responsable (bio, commerce équitable, écoproduits, circuits courts...), les activités d'intérêt général (santé, social, environnement, éducation, culture...), des centaines de milliers d'emplois durables, non délocalisables, d'utilité sociale, pourraient être créés. Nous voulons **lever les barrières à l'essor en créant un environnement favorable, en termes d'accompagnement, de formation, de financement, de marchés** ».

Hugues Sibille, Président de l'Avisé, Vice-président du Mouvement



« Nous voulons agir ensemble pour que **l'entrepreneuriat social devienne un choix possible et attractif pour tout entrepreneur**, pas seulement la vocation exclusive d'une minorité engagée et militante. **On ne naît pas entrepreneur social, on le devient**. Demain, le métier d'entrepreneur social doit pouvoir s'apprendre et être à la portée de tous les entrepreneurs. **Démocratisons l'entrepreneuriat social** ! »

Barbara Blin-Barrois, co-fondatrice de la SCIC Ôkhra, Trésorière du Mouvement

“

« Les entrepreneurs sociaux ne se contentent pas de donner un poisson ou d'enseigner à pêcher. Ils ne se reposeront pas avant d'avoir révolutionné l'industrie de la pêche »

”

Bill Drayton, fondateur d'Ashoka

ZOOM SUR QUATRE OBJECTIFS DU MOUVEMENT EN 2010

Le Mouvement des entrepreneurs sociaux a identifié **7 chantiers structurants** pour le développement de l'entrepreneuriat social.

Sur chacun d'eux, il :

- produira et défendra des **propositions** faisant bouger le cadre législatif et politique, dans un sens plus favorable à l'entrepreneuriat social et une économie plus solidaire
- identifiera et diffusera des **bonnes pratiques** d'entrepreneurs sociaux, au service du développement du secteur et de la construction d'une communauté d'acteurs.

Zoom sur quatre d'entre eux.

Vers un Label « entreprise sociale »

Comment **identifier précisément** l'entreprise sociale ? Avec quels critères, quelles méthodes ? Doivent-ils porter sur l'entrepreneur ou sur l'entreprise ? Comment attester de la finalité sociale ? Quel rôle pour les entrepreneurs sociaux et pour l'Etat dans la conception et la mise en œuvre de ce label ?

Répondre à ces questions est indispensable pour pouvoir mesurer précisément le **poids et l'impact** des entreprises sociales, fonder des politiques publiques en leur faveur, leur donner plus de **visibilité et de lisibilité** auprès du grand public et des milieux économiques ou encore **éviter les récupérations** (socialwashing).

Le Mouvement a élaboré un **premier faisceau de critères** indispensables et recommandés (voir page 9), socle pour l'élaboration d'un label partagé.

Elaborer et diffuser un langage de la preuve

Etre reconnu pour **ce que l'on fait** plutôt que pour ce que l'on est, pour **convaincre au-delà des cercles d'initiés** : cela implique de développer un langage de la preuve des pratiques des entreprises sociales. Preuve de leur impact social, sociétal ou écologique. De leur efficacité économique. De leur engagement démocratique. De leur lucrativité nulle ou limitée. Bref, preuves de leur exemplarité. **L'entrepreneuriat social ne se décrète pas, il se démontre !**

De premières études ont été menées pour prouver l'efficacité de certaines entreprises sociales. L'exemple des structures d'insertion par l'activité économique (qui créent de l'emploi pour des personnes exclues) est instructif : un euro public dépensé dans ces structures rapporte 2 à 3 € en retour à l'Etat (économies sur les dépenses sociales, impôts et taxes supplémentaires...).

Le Mouvement formalisera et diffusera d'autres études de cas montrant l'impact d'intérêt général et le **« retour sur investissement »** économique et social des entreprises sociales.

Faire reconnaître l'innovation sociale au même titre que l'innovation technologique

Pour sortir de la crise, nous avons autant besoin de technologie que de **lien social** ! Certains l'ont bien compris : **Obama** a créé un « Social Innovation Fund » de 50 millions de dollars. Le **Nesta**, l'Oséo anglais, a mis en place une unité spécialisée sur le sujet (Nesta Lab). Le ministère danois des finances s'est doté d'un laboratoire d'innovation sociale. La **Commission Européenne** la défend au plus haut niveau et encourage son développement. Qu'attend la France ?

Il faut **investir sur l'innovation sociale** comme on a investi sur l'innovation technologique ces dix dernières années : incubateurs, fonds d'amorçage, crédit d'impôt recherche et autres dispositifs fiscaux, avances remboursables, formations, toutes les pistes doivent être étudiées, approfondies et le Mouvement le fera pour créer un environnement favorable à l'innovation sociale.

De premières initiatives allant dans ce sens ont été lancées récemment, comme des **incubateurs** d'entreprises sociales (Alter'Incub en Languedoc-Roussillon, Antropia en IDF, Essor 13 en PACA...).

Faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs sociaux

Les jeunes diplômés d'universités et grandes écoles, futurs dirigeants de demain, sont aujourd'hui formatés dans une **vision restrictive** de l'économie, de l'entreprise, de la performance, de l'innovation. Les ouvrir à **la diversité des réalités** économiques est essentiel ; beaucoup d'entre eux sont d'ailleurs **en attente** d'une telle évolution.

Pour y parvenir, il faut à la fois multiplier les **démarches autonomes** comme celle de l'Ecole de l'Entrepreneuriat d'Economie Sociale en Languedoc-Roussillon ; et des nouvelles formations (master, options, majeures, « chaires »,...) **s'insérant dans l'existant**, comme la « Chaire Entrepreneuriat Social » de l'ESSEC ou la « Chaire Economie Sociale et Solidaire » de l'ESC d'Angers.

L'amplification de ces initiatives implique un **plaidoyer actif** auprès des pouvoirs publics et la mobilisation active des entrepreneurs sociaux pour participer aux enseignements, susciter de nouvelles initiatives, de nouvelles vocations. Le Mouvement y travaillera activement.

Le Mouvement travaillera également sur 3 autres chantiers structurants :

- Répondre aux besoins de **financement** mal satisfaits de l'entrepreneuriat social
- **Communiquer**, faire connaître l'entrepreneuriat social : élargir l'audience
- Développer les coopérations économiques et **flux d'affaires** entre entreprises sociales

VOUS AVEZ DIT « ENTREPRENEUR SOCIAL » ?

Des entrepreneurs à part entière et... entièrement à part !

Les entreprises sociales sont des **entreprises à finalité sociale ou sociétale et à lucrativité limitée** (profits largement réinvestis dans le projet, rémunération limitée du capital, échelle des salaires encadrée). Elles cherchent souvent à associer les **parties prenantes** (notamment salariées) à leur gouvernance⁵. Elles prennent des formes statutaires **diverses** : associations, coopératives, mutuelles, ou sociétés commerciales classiques de type SARL ou SA.

Les entrepreneurs sociaux sont déjà des **dizaines de milliers** à montrer que l'on peut concilier ainsi efficacité économique et changement social et entreprendre autrement pour lutter contre les exclusions, créer ou maintenir des emplois durables, garantir un juste revenu aux producteurs, aider les personnes âgées à mieux vivre, protéger l'environnement.

Laurent Laïk, directeur général du Groupe d'insertion La Varappe



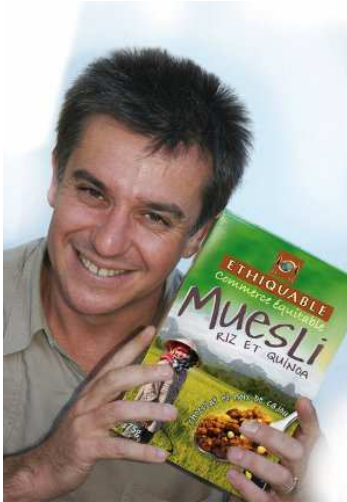
« L'entrepreneurs social a toutes les caractéristiques de l'entrepreneur. Trois éléments priment dans les deux cas : avoir une idée, aimer prendre des risques et vouloir mettre en place un projet collectif. Une fois lancé, les méthodes de gestion sont similaires à n'importe quelle entreprise. Un point nous distingue néanmoins de « l'entreprise classique » : la richesse que nous générons est investie au bénéfice de personnes en difficulté et du développement de leurs compétences.

Avec la Varappe, depuis plus de 10 ans, je cherche à donner du sens au projet d'entreprise, en le construisant jour après jour. Par rapport à mon parcours antérieur [chef de projet méthode dans l'ameublement], je trouve que l'économie sociale et solidaire offre une liberté d'entreprendre que peu de secteurs proposent. C'est ce dynamisme que je mets en avant pour recruter les encadrants des personnes en insertion. Un entrepreneur social ne doit pas dévier de son projet initial, cœur de la création de l'entreprise. Même si, entreprise sociale ou pas, c'est le marché qui fait notre développement. Le projet social de la Varappe ne fonctionne que si notre projet économique fonctionne. »

L'entreprise, créée en 1992, a été reprise en 1997 par Laurent Laïk qui a alors fortement développé son activité (sur les métiers du BTP, l'entretien d'espaces verts, le travail temporaire, la gestion de déchets...). Le Groupe La Varappe (www.groupelavarappe.fr) a réalisé en 2009 100 M€ de CA et permis 190 « sorties positives » (insertion réussie sur le marché du travail). Le Groupe emploie 245 équivalents temps plein salariés (soit 900 salariés dans l'année).

⁵ Définition du Mouvement des entrepreneurs sociaux, résultat de nombreux travaux, impliquant des acteurs très divers de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social. Cette définition succincte se décline en un faisceau de critères portant à la fois sur les objectifs de l'entreprise et les moyens mis en œuvre, socle partagé pour l'élaboration d'un label « entreprise sociale ». La vision du Mouvement est aussi en phase avec celles existant ailleurs en Europe, en Angleterre, en Italie, en Pologne, etc. et au niveau communautaire. Elle se fonde sur l'évaluation de pratiques plutôt que la reconnaissance de statuts juridiques. Premières estimations basées sur ces visions : 30 à 50 000 entreprises sociales.

Rémi Roux, co-fondateur et gérant de l'entreprise coopérative Ethiquable



*« Pour réussir son projet d'entreprise sociale, il faut certainement un terreau favorable. Il faut avoir acquis de **l'expérience et des compétences**, soit dans sa vie professionnelle, soit par ses rencontres, soit par ses études. Et puis vouloir créer ! Je crois qu'**un projet social est très lié au sens que l'on veut donner à son existence**, même si la vie professionnelle n'en est qu'une composante. Le fait que ce soit un **projet collectif** est aussi un facteur favorable au montage. Mais **il faut se battre**, parce que les financeurs et les accompagnateurs ne se bousculent pas encore pour ce type de projet...*

*Trois personnes sont à l'origine d'Ethiquable : un agronome, un financier, et un commercial. Après 15 ans d'expérience professionnelle dans des entreprises classique ou des ONG, nous avons sauté ensemble le pas de l'entrepreneuriat social. On ne s'est pas lancés dans cette aventure pour s'enrichir financièrement. **Nous voulions démontrer qu'il est possible d'entreprendre autrement**, en contribuant à **créer des emplois** au Nord comme au Sud, en imaginant de **nouvelles relations commerciales** avec nos partenaires et en créant une entreprise collective, pour **ne pas être rachetés ou délocalisés** au bout de quelques années. »*

Scop (coopérative de production) créée en 2003, Ethiquable (www.ethiquable.com) a vendu en 2009 plus de 8 millions de produits en France, et a réalisé un chiffre d'affaires de 14,8 M€. L'entreprise compte 74 salariés et commence à essaimer : en août 2009, s'est créée la société coopérative belge « Ethiquable Bénélux ».

Un mouvement de fond

Cette autre manière d'entreprendre, qui a le vent en poupe, n'est pas une mode mais bien un mouvement international et durable.

Elle répond en effet à de **nouvelles attentes des acteurs économiques** : consommateurs attirés par les produits équitables ou bio, épargnants motivés par l'épargne solidaire, financiers désireux d'investir autrement, entreprises soucieuses de leur responsabilité sociale... Elle constitue un trait d'union entre ces dynamiques de changement. Elle les relie et les amplifie.

L'État n'a plus le monopole de l'intérêt général : il doit en rester le garant mais aussi accepter d'y répondre en partenariat avec des acteurs privés comme ceux de l'économie sociale et solidaire.

Les profils variés des entrepreneurs sociaux témoignent de **l'envie croissante de donner du sens à son travail** : jeunes diplômés ne voulant pas perdre leur vie à la gagner, cadres de grands groupes déçus par la financiarisation, entrepreneurs ayant réussi et souhaitant une seconde vie socialement plus utile - tous utopistes pragmatiques - s'engagent sur cette autre voie.

Innovantes et dynamiques, les entreprises sociales sont impliquées dans des secteurs variés. Exemples...

Jardins de Cocagne



Enjeux :

- Faire converger solidarité et préservation de l'environnement
- Concilier insertion des personnes en difficulté et agriculture biologique

Produit :

- Exploitations maraichères certifiées AB (Bio) qui fournit des paniers de légumes bio
- Insérer des chômeurs de longue durée par un chantier d'insertion

Fiche d'identité :

- Association créée en 1991
- 100 jardins en activité, 15 en projet ; 1 jardin : 3,3 HA ; 450 K€ budget ; 190 adhérents ; 12€ le panier

Innovation :

- Circuit court
- Insertion
- Ancrage territorial

Siel Bleu



Enjeux :

- Vieillesse de la population : retarder l'entrée en dépendance
- Création d'un nouveau métier : chargé de prévention santé / seniors

Services :

- Programme dans les maisons de retraite (gymnastique, ateliers, ...)
- Cours collectifs retraite active
- Domicile : retour d'hospitalisation
- Gymnastique en entreprise / prévention des accidents du travail
- Création de nouvelles filières universitaire

Forme juridique :

- Association 1901
- 130 salariés

Impact :

- 40 000 personnes âgées touchées par an

Flandre Ateliers



Enjeux :

- Favoriser l'emploi durable de personnes fragilisées par un handicap
- Créer, gérer et développer toutes prestations, dispositifs et structures répondant à cet objet

Produit :

- Prestation de services d'accompagnement et de maintien dans l'emploi
- Développement des filières tertiaires sur les nouveaux métiers en tension

Fiche d'identité :

- SCIC Groupe AlterEos
- 8 structures commerciales, associatives et coopératives, 420 salariés, 14M€ de CA

Innovation :

- Ensemblier d'insertion pour les parcours à l'emploi (EA, EI, ETTI, GEIQ, Esat, OF, Entreprises de reconversion)
- Leader sur son marché de numérisation / gestion électronique de documents, back office

Habitat et Humanisme



Enjeux :

- Permettre l'existence d'un habitat pour tous
- Favoriser dans la durée l'apprentissage d'un environnement, l'insertion dans un voisinage

Produit :

- Service de logement et d'insertion pour les personnes en difficulté / pensions de famille
- Accompagnement de proximité pour faciliter la création de lien social, l'insertion et l'autonomie

Fiche d'identité :

- Association loi 1901
- 47 associations couvrant 60 départements, 9 agences immobilières à vocation sociale partenaires, une agence foncière (achète et réhabilite des logements).

Innovation / Impact :

- Plus de 10 000 familles logées depuis 1985 (date fondation)
- 170 salariés, 2000 bénévoles

ANNEXE

Quelques chiffres...

- Plus de 5 000 **structures d'insertion** par l'activité économique dédiées à l'emploi et l'accompagnement de 70.000 personnes exclues
- Plus de 2 000 structures (dont 600 entreprises adaptées) employant et accompagnant plus de 140.000 personnes en situation de **handicap**
- 2 000 **SCOP** (sociétés coopératives ouvrières de production) (100 nouvelles par an), 40 000 salariés
- 152 **SCIC** (sociétés coopératives d'intérêt collectif), comptant plus de 1.000 salariés et mettant en œuvre une dynamique partenariale unique sur leur territoire
- 3 500 associations opérant dans le champ des **services à la personne**, employant 200 000 salariés
- 300 entreprises, associations vendant et promouvant les produits du **commerce équitable**, 1000 salariés

Entreprises sociales, entreprises classiques, comparaisons

Le tableau suivant compare entreprises sociales et « entreprises classiques ». Il s'agit d'une **approche générale**, qui bien sûr, ne s'applique pas de la même manière dans toutes les entreprises. Les entreprises sociales et les entreprises classiques **ont en commun la nécessité de dégager des excédents et d'avoir un modèle économique viable et pérenne**.

Critères	Entreprises classiques	Entreprises sociales
Statut	Société de capitaux (SA, SARL,...)	Sociétés de personnes (association, coopérative, mutuelle) principalement
Activité	Production de biens et services	Production de biens et services d'utilité sociale, sociétale ou environnementale
Finalité de l'entreprise	Répondre à une demande solvable par une offre rentable	Répondre à un besoin social, sociétal ou environnemental
Gouvernance	Généralement, les actionnaires décident	Cherchent souvent à associer les différentes parties prenantes (salariés, bénéficiaires, adhérents...)
Ressources	Chiffre d'affaires, ventes	Ressources souvent plurielles : ventes, cotisations, bénévolat, investissements solidaires, etc.
Rémunération du capital	Pas d'encadrement a priori, parfois recherche d'une rentabilité maximale	Encadrée, limitée
Echelle des salaires	Pas d'encadrement a priori	Encadrée, limitée
Usage des excédents	Mix variable entre dividendes, investissements, participation, réserves, avec parfois une pression sur les dividendes au détriment des autres	Réinvestis majoritairement au service du projet et des personnes qui le font vivre
Ancrage territorial	Pas forcément, délocalisation possible	Souvent l'activité est liée au territoire d'implantation, délocalisation difficile
Innovation	Quand elle existe, souvent technologique	Quand elle existe, souvent sociale



Mouvement des entrepreneurs sociaux

102 rue Amelot 75011 Paris

Tél : 01 58 30 55 35

Contact : contact@mouves.org

www.mouves.org

Contacts Médias :

Marjolaine Benard

Tél.: 01 58 30 55 34 / Mob. : 06 30 30 34 84

Mail : marjolaine.benard@groupe-sos.org

Emmanuelle Cheilan

Tél.: 01 49 88 80 59 / Mob. 06 37 25 65 93

Mail : echeilan@ethiquable.coop